

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE BUREAU**  
De la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt  
**Séance du 8 avril 2024**

Publié sur le site Internet <https://damvillers-spincourt.com> le 3 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 18 H 00

Le Bureau de la Communauté de Communes étant assemblé en session ordinaire, aux bureaux de la Codecom à Spincourt, après convocation légale, en date du 28 mars 2024 sous la présidence de M. Jean Marie MISSLER.

**Membres du bureau présents :**

- ✓ Mme BALLIEU Gilberte
- ✓ M. BRELLE François
- ✓ M. CARLU Jean-Baptiste
- ✓ Mme FAUQUENOT Evelyne
- ✓ Mme FORGET Lorette
- ✓ M. GEORGES Denis
- ✓ M. HAUPTMANN Gérard
- ✓ M. LE FRANCOIS Bertrand
- ✓ M. MAZET Thierry
- ✓ M. MICHELS Julien
- ✓ M. MISSLER Jean-Marie
- ✓ M. NIVELET Matthieu
- ✓ M. PERIGNON Alain
- ✓ M. PIRAN Serge
- ✓ Mme POSTAL Anne
- ✓ M. PROT Patrice
- ✓ M. SELIER Hubert
- ✓ M. TRINOLI Massimo

**Membres du bureau excusés :**

- ✓ M. CAPUT Christophe
- ✓ M. JACQUE Philippe

**Participants non élus :**

- ✓ Mme Béatrice CLEMENT
- ✓ M. BONTEMPS Anthony,
- ✓ M. HAROS Pascal

**Présence de Mme ANTOINE Jocelyne**

Le quorum étant atteint, il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Comité. Mme Anne POSTAL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Le Président rappelle que le procès-verbal de la séance du 4 mars 2024 a été adressé à tous les membres du bureau. Aucune observation n'ayant été formulée, le PV est approuvé à l'unanimité.

Le Président rappelle que plusieurs Commissions se sont tenues notamment celles liées au tourisme et à la culture. Le Président rappelle sa déception sur la participation des élus à ces travaux. Il insiste sur le fait que se sont dans les commissions que se font les travaux de réflexion sur les dossiers.

Il indique que le Syndicat de la Gendarmerie s'est réuni pour voter les budgets.

Il félicite Mme BALLIEU suite à son élection à la Présidence de l'OT.

Le Président indique qu'il souhaite revoir la dernière proposition faite sur la prime inflation. Effectivement, il souhaite abonder le montant envisagé pour faire un geste en faveur des agents notamment afin de montrer la reconnaissance de la collectivité et améliorer le traitement afin de rendre les postes plus attractifs.

Il indique cependant qu'il souhaite revoir le versement de certaines primes afin de tenir compte de l'absentéisme au sein des effectifs.

#### Ordre du jour :

1. Point sur les budgets.
2. Demandes de dérogations scolaires.
3. Admissions en non valeur.
4. Questions diverses.

## 1. POINT SUR LES BUDGETS

Le Président présente les comptes administratifs prévisionnels pour chaque budget ainsi que les grandes lignes budgétaires pour l'année 2024.

### 1.1 Budget principal

NATURE	Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes	1 630 173,69 €	5 706 571,28 €
Recettes nettes	1 024 951,64 €	6 440 864,31 €
Résultat de l'exercice 2023	- 605 222,05	734 293,03 €
Résultat global de l'exercice	1 29 070,98 €	
Résultat reporté	425 981,93 €	1 952 100,28 €
Résultat de clôture	- 179 240,12 €	2 686 393,31 €
Solde des restes à réaliser	- 296 406,00 €	
Résultat net de clôture	- 475 646,12 €	2 686 393,31 €
Résultat global de clôture	2 210 747,19 €	

Le Président rappelle que dans ces chiffres il faut tenir compte du fait de la récupération du FPIC.

De plus concernant l'excédent global le Président rappelle que la CCDS avait déjà acté un emprunt de 1 500 000€.

Mme ANTOINE demande si des fonds ont été prévus pour le lancement d'études relatives au PLUi ? Elle indique qu'il sera nécessaire d'avancer sur cette question car la mise en œuvre du ZAN va avoir de grosses conséquences sur les territoires dans les prochaines années.

A la lecture des différents articles, le Président indique que la cotisation SDIS a encore augmenté. Mme ANTOINE indique que la revalorisation est automatique de par la loi mais qu'il serait logique de revoir les montants pris en compte dans les attributions de compensation.

Concernant les investissements le Président indique que le groupe scolaire du RPI du Bois Brûlé a été inscrit au budget en fonction des dernières estimations de maîtrise d'œuvre validée en phase PRO. Il sera fait un choix final sur ce dossier suite au travail de négociations en cours ainsi que la relance de plusieurs lots.

Les projets d'extension des deux maisons de santé ont été chiffrés.

## 1.2 Budget Ordures Ménagères

NATURE	Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes	26 652,02 €	840 531,38 €
Recettes nettes	19 145,67 €	963 362,98 €
Résultat de l'exercice 2023	7 506,35 €	122 831,60 €
Résultat global de l'exercice	115 325,25 €	
Résultat reporté	68 317,32 €	233 483,22 €
Résultat de clôture	60 810,97 €	356 314,82 €
Solde des restes à réaliser		
Résultat net de clôture	60 810,97 €	356 314,82 €
Résultat global de clôture	417 125,79 €€	

## 1.3 Budget Maison de santé

NATURE	Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes	281 274,07 €	103 592,02 €
Recettes nettes	247 770,80 €	118 034,38 €
Résultat de l'exercice 2023	- 33 503,27 €	14 442,36 €
Résultat global de l'exercice	- 19 060,91 €	
Résultat reporté	247 544,59 €	4 424,07 €
Résultat de clôture	214 041,32 €	18 866,43 €
Solde des restes à réaliser	272 706,00 €	
Résultat net de clôture	486 747,32 €	18 866,43 €
Résultat global de clôture	505 613,75 €	

#### 1.4 Budget ZA Eton

NATURE	Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes	0,00 €	0,00 €
Recettes nettes	0,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice 2023	0,00 €	0,00 €
Résultat global de l'exercice	0,00 €	
Résultat reporté	- 28 604,58 €	- 74 113,32 €
Affectation du résultat		
Résultat de clôture	- 28 604,58 €	- 74 113,32 €
Solde des restes à réaliser		
Résultat net de clôture	- 28 604,58 €	- 74 113,32 €
Résultat global de clôture	- 102 717,90 €	

#### 1.5 Budget ZA Damvillers

NATURE	Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes	0,00 €	0,00 €
Recettes nettes	0,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice 2023	0,00 €	0,00 €
Résultat global de l'exercice	0,00 €	
Résultat reporté	- 95 212,85 €	- 2 179,37 €
Résultat de clôture	- 95 212,85 €	- 2 179,37 €
Solde des restes à réaliser		
Résultat net de clôture	-95 212,85 €	- 2 179,37 €
Résultat global de clôture	- 97 392,22 €	

#### 1.6 Budget Lotissement Les Triches DOMMARY BARONCOURT

NATURE	Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes	0,00 €	189 647,36 €
Recettes nettes	0,00 €	€
Résultat de l'exercice 2023	0,00 €	- 189 647,36 €
Résultat global de l'exercice	- 189 647,36 €	
Résultat reporté		- 3 500,00 €
Résultat de clôture		- 193 147,36 €
Solde des restes à réaliser		
Résultat net de clôture		- 193 147,36 €
Résultat global de clôture	- 193 147,36 €	

# 1 DEMANDES DE DEROGATIONS SCOLAIRES

AFFAIRE N° 2024-04-08-01

Vu les statuts de la CODECOM de Damvillers Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Vu les demandes de :

↳ M. BRUNI Freddy et Mme PERCEVAL Marine, domiciliés à Pillon, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant BRUNI Alessio, à l'école de LONGUYON.

↳ Mme LEBLAN Anaïs, domiciliée à Arrancy, sollicitant une demande de dérogation pour son enfant LAVAL Mély, à l'école de MONT SAINT MARTIN.

M. TRINOLI indique qu'il est défavorable

↳ M. CLARENN Jason et Mme HASMERT Prescilia, domiciliés à Boulogny, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant CLARENN Lyana, à l'école de DOMMARY BARONCOURT.

↳ M. COSTA Timéo et Mme RENARD Aude, domiciliés à Boulogny, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant COSTA RENARD Zachariya à l'école de DOMMARY BARONCOURT.

↳ M. DOUEL Kevin et Mme LAURENT Tessa, domiciliés à Boulogny, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant DOUEL Ilona, à l'école de DOMMARY BARONCOURT.

↳ Mme MZOUGHFI Sophia, domiciliée à Boulogny, sollicitant une demande de dérogation pour son enfant ODILE Aurore, à l'école de DOMMARY BARONCOURT.

↳ M. BOYARD Loïc et Mme DOYOTTE Floriane, domiciliés à Boulogny, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant BOYARD Mylo à l'école de DOMMARY BARONCOURT.

↳ M. HARMAND Geoffrey et Mme PETREMENT Laëtitia, domiciliés à Billy, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant HARMAND Noémie à l'école de SPINCOURT.

Considérant les motifs invoqués,

Le Président rappelle qu'il est nécessaire de prendre en compte l'équité de traitement des demandes des familles et aussi l'équilibre des effectifs dans les différents groupes scolaires du territoire qui sont déjà en baisse.

Effectivement, plusieurs alertes de fermetures potentielles de classe ont eu lieu ces dernières années.

En outre, il est essentiel de conserver les effectifs des services périscolaires, la collectivité a mis les moyens pour fournir des services à la population, en particulier sur le Bois Brûlé.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

**ACCEPTÉ** les dérogations scolaires suivantes sous réserve de capacité d'accueil suffisante au sein de l'établissement :

- CLARENN Lyana pour l'école de Dommary Baroncourt.
- COSTA RENARD Zachariya pour l'école de Dommary Baroncourt.
- BOYARD Mylo pour l'école de Dommary Baroncourt
- HARMAND Noémie pour l'école de Spincourt.

**REFUSE** les dérogations scolaires suivantes :

- BRUNI Alessio pour l'école de Longuyon.
- LAVAL Meïly pour l'école de Mont Saint Martin.
- DOUEL Ilona pour l'école de Dommary Baroncourt.
- ODILE Aurore pour l'école de Dommary Baroncourt.

Voix pour : 18

Voix contre : 0

Abstention : 0

## 2 ADMISSIONS EN NON VALEUR

AFFAIRE N° 2024-04-08-02

La trésorerie de Verdun a transmis une liste d'admissions en non valeur concernant le budget ordures ménagères.

Pour rappel, les admissions en non-valeur n'interrompent pas les poursuites diligentées par la Direction Générale des Finances Publiques des créances concernées et n'empêchent pas un recouvrement ultérieur de ces dernières.

Par ailleurs, l'article budgétaire 6541 « Créances admises en non-valeur » dispose des crédits suffisants.

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt et notamment la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés »,

Considérant les éléments du dossier transmis par la Trésorerie de Verdun,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, autorise l'admission en non-valeur des sommes suivantes :

- Liste n° 6697710433 pour un montant total de 2 417,43 €

Voix pour : 18  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

Il est précisé en séance que les services de la CCDS vont prendre l'attache de la trésorerie de Verdun pour lui fournir des éléments permettant de recouvrer une partie des créances figurant sur cette liste.

### 3 QUESTIONS DIVERSES

#### ➤ Demande de subvention des cavaliers de Constantine

Le Président indique avoir reçu un courrier d'une association locale pour une participation à une compétition équestre.

M. BRELLE et M. TRINOLI indiquent avoir reçu un courrier identique en commune mais sans élément complémentaire.

M. BONTEMPS indique que la chargée de mission a tenté de joindre l'association plusieurs fois pour avoir plus d'informations mais sans succès.

Le Président laisse la parole à Mme POSTAL pour faire un point sur les dossiers de subvention qui ont été déposés suite à la réunion de la Commission Associations.

Plusieurs dossiers ont été ajournés dans l'attente de rencontres ou de réceptions d'éléments supplémentaires. Mme POSTAL regrette qu'il soit parfois difficile de créer des liens avec des porteurs de projets locaux qui souhaitent rester en vase clos.

M. BONTEMPS indique que le judo club de Dommary Piennes et le Secours Catholique ont déposé leur dossier hors délai. Les dossiers seront étudiés ultérieurement.

#### ➤ Lutte conte le frelon asiatique

Le Président indique avoir reçu une demande de réunion pour une présentation de la problématique posée par la présence accrue du frelon asiatique sur notre territoire.

#### ➤ Musée des crèches :

Le Président souhaite avoir un retour de la commission d'élus s'étant rendu sur place pour visiter le bâtiment.

M. PERIGNON indique qu'il s'agit d'un beau bâtiment qu'il serait dommage de laisser partir.

M. LE FRANCOIS indique qu'il est nécessaire de savoir qu'elle serait la destination à devenir de ce bâtiment car il y a des frais à engager en fonction du choix retenu. Il indique que la visite s'est effectuée en présence de bénévoles de l'association.

Le Président rappelle que la CCDS n'a pas les moyens de porter un musée en direct.

M. CARLU indique qu'il pourrait y avoir des contacts avec des porteurs de projets pour de l'artisanat d'art qui recherche souvent des locaux d'exposition.

Mme BALLIEU demande si un espace de coworking serait envisageable ? Malheureusement avec le déploiement de la fibre ces espaces ne sont pas viables sans des services et de l'attractivité extérieure.

Le Président indique qu'il conviendra en cas d'acquisition d'assurer un certain nombre de frais : assurance, frais de notaire... Il pourrait être envisagé une prise à l'essai mais sans portage direct de charge salariale par la CCDS avec indication dans l'acte de vente d'aucune clause empêchant une revente ultérieure.

➤ **Compensation financière transfrontalière :**

Le Président indique que les parlementaires discutent et travaillent pour essayer de décrocher des compensations financières du Luxembourg. En effet, dans les communes qui comptent un nombre élevé de travailleurs frontaliers, les prix de l'immobilier se sont envolés, l'évolution de l'emploi est en retrait, la richesse fiscale des communes est inférieure aux moyennes des strates nationales. Un courrier de Mme ETIENNE Martine, Députée de Meurthe et Moselle a été reçu demandant de signer une pétition en vue d'obtenir une compensation financière pour aider les communes frontalières à redévelopper certaines friches, rénover le parc immobilier ou faire fonctionner leurs services publics.

Mme ANTOINE indique que des travaux sont bien en cours et qu'un retour sera fait prochainement.

M. CARLU indique que l'économie luxembourgeoise est en grande difficulté et qu'il existe de nombreux dépôts de bilans. Il indique qu'il existe avec la Suisse un modèle de compensation financière mis en place depuis 51 ans.

Le Président indique qu'il sera nécessaire de se positionner globalement sur cette question afin de porter une motion claire et étayée.

Par ailleurs, le Président rappelle qu'il sera nécessaire de se pencher sur la question levée par Samuel HAZARD relative au fonds versé par le GIP Objectif Meuse.

Il indique que suite à de nombreux débats le territoire de l'ex-CC de Spincourt s'était porté candidat initialement pour accueillir le labo.

Mme ANTOINE indique que les problématiques sur les villages de la zone de proximité sont très importantes et que les inconvénients sont majeurs et ne valent pas forcément le coup malgré les compensations financières

➤ **Dossiers de développement économique :**

Le Président laisse la parole à M. CARLU. Celui-ci indique que des contacts sont en cours avec des boulangers afin de faire face aux dernières fermetures de boulangeries locales et la perte de service de proximité qu'elles représentent en milieu rural.



Il indique qu'une proposition d'expérimentation pourrait être envisagée avec un boulanger pour faire un dépôt temporaire dans le local de Billy.

➤ **Formations avec le GRETA :**

Le Président indique que suite à demande du GRETA, la CCDS a mis à disposition la salle de réunion des locaux administratifs de la CCDS à Damvillers.

De mauvais retours sont effectués par les agents sur place qui signalent que les personnes accueillies ne respectent pas forcément les locaux et les agents.  
Le Président indique qu'il n'acceptera plus de mise à disposition dans ces conditions.

➤ **Formations BAFA :**

M. TRINOLI indique qu'il n'y aura pas de formation BAFA aux prochaines vacances d'Avril car le prestataire en charge de la formation n'a pas fait de coordination ni anticipé la formation en amont.

La séance est levée à 20 H 45.

**Délibérations examinées :**

1. Demandes de dérogations scolaires.
2. Admissions en non valeur

**Membres du bureau présents :**

- ✓ Mme BALLIEU Gilberte
- ✓ M. BRELLE François
- ✓ M. CARLU Jean-Baptiste
- ✓ Mme FAUQUENOT Evelyne
- ✓ Mme FORGET Lorette
- ✓ M. GEORGES Denis
- ✓ M. HAUPTMANN Gérard
- ✓ M. LE FRANCOIS Bertrand
- ✓ M. MAZET Thierry
- ✓ M. MICHELS Julien
- ✓ M. MISSLER Jean-Marie
- ✓ M. NIVELET Matthieu
- ✓ M. PERIGNON Alain
- ✓ M. PIRAN Serge
- ✓ Mme POSTAL Anne
- ✓ M. PROT Patrice
- ✓ M. SELLIER Hubert
- ✓ M. TRINOLI Massimo

Le Président



Jean Marie MISSLER

La Secrétaire



Anne POSTAL